

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION DE COOPERATION
DENOMMEE

« *Appui à l'enseignement technique et la formation professionnelle au Katanga (EDUKAT)* »

NI: 3012973

N° ENABEL: RDC1216911

Vu la Convention spécifique dénommée « **Appui à l'enseignement technique et la formation professionnelle au Katanga (EDUKAT)** » conclue entre le Royaume de Belgique et la République Démocratique du Congo en date du 17 mars 2013, en ce compris le dossier technique et financier, ci-après dénommée « la Convention spécifique » ;

Vu la Convention de mise en oeuvre de la prestation de coopération en cours dénommée « **Appui à l'enseignement technique et la formation professionnelle au Katanga (EDUKAT)** » signée le 09 avril 2013 entre l'Etat belge, représenté par le Ministre de la Coopération au Développement, et l'Agence belge de Développement, représentée par deux de ses administrateurs, ci-après dénommée « la Convention de mise en oeuvre » ;

Vu l'échange de lettres des 18/02/2013 et 27/02/2013 conclu entre le Royaume de Belgique et la République Démocratique du Congo, ci-après dénommé « l'échange de lettres » ;

Vu l'arrêté royal du 5 août 2006, tel que modifié le 20 juillet 2012, portant assentiment au troisième contrat de gestion entre l'Etat belge et la société anonyme de droit public à finalité sociale « Coopération technique belge », ci-après dénommé « le contrat de gestion » ;

Vu l'arrêté royal du 10 avril 2014, portant assentiment au quatrième contrat de gestion entre l'Etat belge et la société anonyme de droit public à finalité sociale « Coopération technique belge », ci-après dénommé « le contrat de gestion » ;

Vu la Loi du 23 novembre 2017 portant modification du nom de la Coopération technique belge et définition des missions et du fonctionnement d'Enabel, Agence belge de Développement;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

**Article 1
Objet**

Suite à la signature de l'Echange de Lettres des 18/02/2013 et 27/02/2013 entre le Royaume de Belgique et la République Démocratique du Congo, la Convention Spécifique est prolongée et est conclue pour une durée totale de 96 mois.

Article 2
Budget de la prestation de coopération

Un nouveau plan financier indicatif est joint en annexe 1 du présent avenant.

Les autres dispositions de la Convention de mise en œuvre restent inchangées.

Fait à Bruxelles, le ...15/03/2013....., en deux exemplaires originaux, chacune des parties reconnaissant avoir reçu le sien.

Pour Enabel,


H. Bertrand
Administrateur

Pour l'Etat belge,

Alexander DE CROO
Vice-Premier Ministre et Ministre de la Coopération au
Développement, de l'Agenda numérique, des
Télécommunications et de la Poste ou son délégué

et


X. De Croo
Administrateur

Annexe 1

Ligne budgétaire	LIBELLE	Plan financier				Solde fin projet
		Budget validé dernière SMCL	Dépenses au 17 mars 2019 (fin de la CS)	Dépenses 2019 après prolongation	Dépenses 2020 après prolongation	
A_01_01	Développement statut juridique CdR	10.000	11.598	0	0	-1.598
	De l'implantation et des domaines techniques (filière / section) des deux centres de ressources (lubumbashi : mécanique générale + soudure + construction + électricité + électronique + IT/administration; kolwezi : IT-administration + filières techniques))					
A_01_02	64.000	53.030	0	0	0	10.970
A_01_03	Construction des deux centres de ressources	687.000	705.287	0	0	-18.287
A_01_04	Équiper les deux centres de ressources + matériel didactique pour centre de ressources (bibliothèque multimedia)	562.621	355.443	85.000	0	122.178
A_01_05	Mise en place du personnel des deux centres de ressources	249.600	118.630	18.360	10.200	102.410
A_01_06	Frais de fonctionnement des deux centres de ressources	237.000	133.750	44.241	20.520	38.489
		1.810.221	1.377.737	147.601	30.720	254.163
	Analyse de l'implantation des espaces ressources et domaines techniques (filière / section) dans des centres ETP existants (zone de l'intervention) (lubumbashi : agril) (likasi : p.e.mécanique-soudure ou électricité-électronique) (kolwezi : Agril-Labo)					
A_02_01	5.000	7.563	0			-2.563
A_02_02	1.285.000	1.318.146	3.000	0	0	-36.146
A_02_03	738.500	655.145	0	0	0	83.355
A_02_04	35.900	25.437	3.000	0	0	7.463
A_02_05	77.400	51.121	11.250	0	0	15.029
A_03_01	Élaboration d'un manuel d'appui différentié	2.141.800	2.057.412	17.250	0	67.138
		12.500	-2.316	9.000	0	5.816
A_04_01	Renforcer l'ETP en matière d'entretien équipement	28.800	77.532	0	0	5.816
A_04_02	Équipement et outillage de base + matériel didactique pour les écoles associées (au centre de ressources et par espace de ressources)	290.000	203.289	108.495	0	-48.732
A_05_01	Coûts de formation du centre de ressources	209.600	175.395	60.577	0	-26.371

A_05_02	Coûts des formations espaces ressources	140.000	172.239	6.000	0	-38.239
A_06_01	Formation des formateurs	349.600	347.633	66.577	0	-64.610
A_07_01	Réhabiliter les infrastructures des centres ETFP sélectionnés	88.150	80.634	0	0	7.516
A_08_01	Sensibilisation (filles et garçons)	88.150	80.634	0	0	7.516
		679.750	394.938	270.924	0	13.889
		679.750	394.938	270.924	0	13.889
		60.000	59.198	4.000	0	-3.198
		60.000	59.198	4.000	0	-3.198
		5.460.821	4.596.058	623.846	30.720	210.197
B_01_01	Appuyer la concertation et la coordination au niveau de la province (type Comité provincial, commission interministérielle ETFP, groupe thématique développement économique, ...)	57.000	43.642	18.690	0	-5.332
B_01_02	Appuyer la concertation et la coordination au niveau local (type Comité local, groupe thématique développement économique local, concertations centres ETFP, ...)	46.000	43.161	3.750	0	-911
B_01_03	Alimenter les stratégies et plans nationaux avec l'expertise du terrain	10.000	9.202	0	0	798
		113.000	96.005	22.440	0	5.445
B_02_01	Étude des besoins en renforcement des capacités + mapping de l'offre	25.000	24.296	0	0	704
B_02_02	Appui à la formulation Du plan ETFP, insertion et genre	1.000	8.918	0	0	-7.918
		26.000	33.214	0	0	-7.214
B_03_01	Appuyer les entreprises et les représentants du secteur privé dans leur articulation des besoins en main d'œuvre qualifiée sur le niveau provincial	87.000	83.908	0		3.092
B_03_02	Appuyer les entreprises et les représentants du secteur privé dans leur articulation des besoins en main d'œuvre qualifiée sur le niveau local	32.000	31.891	22.500	0	-22.391
B_04_01	Etude de besoins	119.000	115.799	22.500	0	-19.299
B_04_02	Renforcer les compétences des acteurs principaux (comité de parents, conseil de gestion, les directeurs et les préfets, les conseils des élèves, ...) (formations données par les ATN)	12.500	3.241	0	0	9.259
B_04_03	Renforcer les capacités entrepreneuriales des centres ETFP (financements complémentaires / unités de production) ET appuyer la concertation des écoles avec les entreprises	189.300	134.937	14.475	0	39.888
		45.200	32.070	0	0	13.130
		247.000	170.248	14.475	0	62.277

B_05_01	Baseline (étude des besoins en renforcement des capacités) et plan de renforcement de capacités	6.000	10.507	0	0	-4.507
B_05_02	Renforcer les compétences des services publics concernés (divisions)	176.500	176.888	23.588	0	-23.975
B_05_03	Renforcer les compétences des acteurs principaux décentralisés (mairie, ...) et déconcentrés (MEPSP) au niveau local (sous-divisions)	48.600	50.871	8.438	0	-10.709
B_05_04	Antenne PRECOB	0	0	0	0	0
		231.100	238.266	32.025	0	39.191
		736.100	653.533	91.440	0	-8.873
C_01_01	Étude exploratoire sur les besoins du marché de l'emploi et sur le taux d'insertion	40.000	41.162	0	0	-1.162
C_01_02	Appuyer les programmes de stages / apprentissage / ATI	150.300	108.943	54.239	0	-12.882
C_01_03	Appuyer les programmes de création des revenus pour les apprenants et les sortants	33.450	11.950	25.500	0	-4.000
C_01_04	Renforcement des capacités des encadrants des écoles et centres affiliés	31.350	5.085	11.250	0	15.015
		255.100	167.141	90.989	0	-3.029
C_02_01	Mise en place des unités formation emploi dans chaque CdR/EIR	35.900	24.720	19.125	0	-7.945
C_02_02	Accompagnement et suivi des sortants	62.000	59.508	0	0	2.492
		97.900	84.229	19.125	0	-5.454
C_03_01	Identification, définition et réalisation des formations pointues	153.000	92.123	26.250	0	34.627
C_03_02	Certification des modules de formation courtes avec le secteur privé	22.000	21.058	0	0	942
		175.000	113.181	26.250	0	35.569
C_04_01	Développer un programme d'appui local aux initiatives innovantes en ETFP avec un focus sur l'environnement	118.500	114.675	26.288	0	-22.462
C_04_02	Développer un programme d'appui local aux initiatives innovantes en ETFP avec un focus sur le genre	100.000	62.419	11.025	0	26.556
		218.500	177.094	37.313	0	4.093
X_01_01	Réserve budgétaire REGIE	746.500	541.644	173.676	0	31.180
		0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0

Z_01_01	Assistant technique	1.519.250	1.427.639	171.000	75.000	-154.389
Z_01_02	Staff national	776.750	720.557	95.925	50.000	-89.732
Z_02_01	Véhicules	2.296.000	2.148.196	266.925	125.000	-244.121
Z_02_02	Fournitures et équipement bureau	103.000	98.859	0	0	4.141
Z_02_03	Équipement IT	79.000	77.350	0	0	1.650
		19.000	21.608	0	0	-2.608
		201.000	197.817	0	0	3.183
Z_03_01	Frais de bureau (réhabilitation/loyer/...)	49.000	61.061	3.000	1.000	-16.061
Z_03_02	Frais de fonctionnement des véhicules	94.000	78.425	3.375	1.000	11.200
Z_03_03	Communications	81.000	80.328	3.525	1.000	-3.853
Z_03_04	Fournitures de bureau	27.000	29.820	3.000	1.000	-6.820
Z_03_05	Autres frais de fonctionnement	70.579	50.619	2.625	1.000	16.335
		321.579	300.254	15.525	5.000	800
Z_04_01	Evaluation	80.000	114.212	0	0	-34.212
Z_04_02	Suivi et backstopping	128.000	86.032	0	8.000	33.968
Z_04_03	Audit	30.000	21.275	0		8.725
		238.000	221.519	0	8.000	8.481
Z_99_98	Conversion rate adjustment	0	847	0	0	-847
		3.056.579	2.863.633	282.450	138.000	-232.504
		10.000.000	8.659.868	1.171.412	168.720	0